



10 Janvier 2011

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA FNUJA**  
*Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats*

**Communiqué relatif aux Evènements  
survenus en Tunisie**

Quelques semaines à peine après avoir été accueillis par l'Association du Jeune Barreau Tunisien pour fêter son 40<sup>ème</sup> anniversaire, les jeunes avocats français, réunis au sein de la Fédération nationale des Unions de Jeunes avocats (FNUJA), s'inquiètent de la situation de leurs confrères en Tunisie telle que rapportée par l'ensemble des agences de presse depuis le début des mouvements de protestation en décembre 2010.

Plus particulièrement, nous dénonçons les violences commises par des policiers à l'encontre des avocats les 31 décembre 2010 et 6 janvier 2011, dans le cadre des mouvements pacifiques de protestation décidés par le Conseil national de l'Ordre des Avocats de Tunisie.

Nous tenons à témoigner la plus grande solidarité avec nos confrères et appelons le pouvoir exécutif tunisien à garantir leur indépendance effective et l'exercice plein de leurs fonctions, prérogatives inhérentes à l'Etat de droit et, par conséquent, indispensables au maintien de la dignité même de cet Etat.

---

*Syndicat majoritaire de la profession d'avocats et sans affiliation politique, la FNUJA regroupe 110 UJA réparties partout en France, représentant un réseau implanté dans près de 130 Barreaux.*

**Contact Presse :**

**Romain CARAYOL**  
*Président*

Email : [president@fnuja.com](mailto:president@fnuja.com)

**Massimo BUCALOSSI**  
Président de la Commission International et Europe

Email : [international\\_europe@fnuja.com](mailto:international_europe@fnuja.com)

[www.fnuja.com](http://www.fnuja.com)